

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BACCALAUREAT GENERAL

SESSION 2011

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Série ES

Durée de l'épreuve : 4 heures (+ 1 heure pour la spécialité)
Coefficient 7 (+ 2 pour la spécialité)

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

**Corrigé commun
Obligatoire/Spécialité**

Eléments indicatifs de correction proposés sous la responsabilité des concepteurs à l'attention des commissions académiques d'entente des correcteurs.

11ECESOIN1C - 11CESSIN1C

DISSERTATION

Sujet : Comment le progrès technique affecte-t-il l'emploi?

Thèmes : Croissance, Capital et Progrès Technique et Travail et Emploi

Notions

Programme	Notions essentielles	Notions complémentaires
Accumulation du capital, progrès technique et croissance	Innovation, taux de rentabilité, taux d'intérêt, demande anticipée	Epargne, innovation de procédé, de produit et organisationnelle, recherche-développement (R&D), autofinancement, financement externe, destruction créatrice
Organisation du travail et croissance	Division du travail.	Qualifications, Taylorisme, Fordisme, Toyotisme, contrat de travail.
Croissance, progrès technique et changement social	Marché (de biens et services), salariat, salaire, coût du travail, marché du travail, chômage, précarité, flexibilité.	Rendements croissants, marchés interne/externe du travail.

Indications complémentaires :

- *Accumulation du capital, progrès technique et croissance*

Afin de saisir le phénomène de destruction créatrice, dans sa dimension économique de disparition – apparition de biens ou services et de secteurs d'activités, on discutera des liens entre investissement, progrès technique et obsolescence économique. Cette dynamique sera également envisagée sous l'angle du changement social. En prenant un exemple significatif (l'industrialisation, la tertiarisation ou l'urbanisation), on insistera sur les rapports entre les phénomènes économiques, politiques et sociaux dont l'interaction détermine la dynamique du développement.

- *Organisation du travail et croissance*

On discutera de l'évolution du monde du travail en éclairant les questions suivantes : apparition, développement et mise en question du salariat, contenu, évolution du contrat de travail et place des conventions collectives, évolution de la durée individuelle du temps de travail et développement du travail en équipes, transformation des contenus et formes des emplois (tertiarisation, évolution des qualifications...).

- *Croissance, progrès technique et emploi*

On montrera comment s'articulent gains de productivité et extension des marchés en examinant les rôles de la formation des prix et de la demande de biens et services : l'accent sera mis sur les effets de la baisse des prix et de l'augmentation des revenus réels. On soulignera que ces mécanismes qui déterminent la croissance économique en rendant compatible l'accroissement de l'offre avec celui de la

demande peuvent se révéler défaillants, auquel cas la demande ne suit pas l'offre et le chômage se développe. Cette question sera discutée en se référant aux conditions de la répartition de la valeur ajoutée (rapports de forces, choix de politique économique).

On discutera de la relation qu'entretient le progrès technique avec l'emploi. On s'interrogera sur les conditions dans lesquelles les gains de productivité, associés aux nouvelles technologies, peuvent se traduire par des baisses de prix et des hausses de salaires entraînant des accroissements de la demande et du volume de l'emploi. Cela permettra de montrer que les nouvelles technologies n'ont pas par elles-mêmes d'effets négatifs sur le volume de l'emploi à moyen et long terme.

11ECESOIN1C - 11CESSIN1C

Articulation du sujet sur la thématique générale du programme:

Ce sujet invite à mobiliser des connaissances issues du thème « Croissance, capital et progrès technique » et du thème « Travail et emploi ». Il s'agit de montrer que le progrès technique induit des destructions et des créations d'emplois, mais qu'au delà des conséquences purement quantitatives, le progrès technique affecte également la structure de l'emploi et les qualifications.

Attentes essentielles:

Idées importantes	<ul style="list-style-type: none">- le progrès technique détruit certains emplois- le progrès technique contribue aussi à créer des emplois- le progrès technique modifie l'emploi dans sa structure et dans sa nature
Savoirs /Mécanismes	<ul style="list-style-type: none">- Différents types d'innovations- phénomène de destruction créatrice- lien progrès technique et répartition sectorielle de la population active- effets des gains de productivité
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none">- élasticité- taux de variation annuel moyen

Analyse des documents:

Document	Commentaire
Doc. 1	<ul style="list-style-type: none">- le progrès technique favorise la création d'emplois nouveaux- le progrès technique détruit aussi des emplois anciens- le document soulève la question de l'adaptation difficile de la main d'œuvre aux nouveaux emplois
Doc. 2	<ul style="list-style-type: none">- les innovations de procédé, à travers les gains de productivité contribuent à l'augmentation de l'offre et de la demande, ce qui a un effet positif sur l'emploi.- L'impact d'une baisse des prix (induite par les gains de productivité) sur la demande varie selon l'élasticité- prix du produit.
Doc. 3	<ul style="list-style-type: none">- l'effet d'un accroissement de la productivité sur l'emploi dépend de la variation de la production et de la variation du temps de travail. Ainsi, hausse de la productivité peut aller de pair avec hausse de l'emploi. Par exemple, dans les services sur la période 1990-2007 : l'augmentation de la productivité (+1,3% en moyenne annuelle) a été compensée par une hausse de la production (+2,5% en moyenne annuelle) et une diminution du temps de travail (-0,5% en moyenne annuelle), ce qui s'est traduit par une hausse de l'emploi (+1,7% en moyenne annuelle).- l'impact des gains de productivité sur l'emploi est différent selon les secteurs.
Doc. 4	<ul style="list-style-type: none">- l'accroissement de la productivité du travail permet d'accroître le pouvoir d'achat des salariés et donc leur niveau de consommation.- La hausse du pouvoir d'achat entraîne également une modification de la structure de la consommation, donc de la production, favorisant ainsi un déversement des emplois d'un secteur à un autre.- La hausse de la productivité permet également de diminuer le temps de travail (lien avec le doc 3)

11ECESOIN1C - 11CESSIN1C

Doc. 5	<ul style="list-style-type: none"> - le progrès technique entraîne une hausse de la demande d'emplois qualifiés, au détriment des salariés les moins qualifiés. - Pourtant, le progrès technique se traduit aussi par une demande accrue de travailleurs non qualifiés dans certains domaines, en particulier dans les services.
Doc. 6	<ul style="list-style-type: none"> - le nombre d'emplois non qualifiés a diminué de 1975 jusqu'au milieu des années 1990 puis a augmenté à nouveau. En 2002, le nombre d'emplois non qualifiés est sensiblement le même qu'au milieu des années 1970. - la structure de l'emploi se modifie : diminution des ouvriers non qualifiés mais augmentation des employés non qualifiés.

Plan proposé:

I- Le progrès technique agit sur le volume de l'emploi

1) Le progrès technique induit des destructions d'emplois

- Les innovations de procédés ou organisationnelles, en améliorant la productivité, contribuent souvent à économiser du travail pour un même niveau de production (document 2). En particulier, la mécanisation ou le recours à l'utilisation de machines engendre une substitution du facteur capital au facteur travail, impliquant une diminution de l'emploi.
- Le progrès technique contribue également à rendre certaines activités obsolètes (phénomène de destruction créatrice), induisant des destructions d'emplois dans les secteurs anciens (document 1).
- Le progrès technique est notamment destructeur d'emplois dans les branches où les gains de productivité augmentent plus vite que la production, comme ce fut le cas dans l'agriculture sur les périodes 1950-1974 et 1990-2007, ou dans l'industrie sur la période 1990-2007 (document 3).

2) Le progrès technique permet aussi la création d'emplois

- Les innovations (de produits ou de procédés) sont à l'origine de nouveaux marchés, impliquant des créations d'emplois dans les secteurs innovants, conformément au processus de destruction créatrice de Schumpeter (document 1).
- Les innovations de procédés, en permettant des gains de productivité, contribuent à réduire les coûts de production unitaires des firmes innovantes. Il peut en découler des baisses de prix (qui amélioreront la compétitivité) et des hausses des salaires qui permettront d'accroître le pouvoir d'achat des ménages. La demande en biens de consommation étant stimulée, cela dynamise la production et l'emploi. (documents 2 et 4).
- La demande en biens de production est également dynamisée, sous l'impulsion de la demande en biens de consommation des ménages qui stimule l'investissement. Elle est également favorisée par les gains de productivité qui, lorsqu'ils sont affectés à la hausse des profits (non distribués) peuvent faciliter le financement de l'investissement.

11ECESOIN1C - 11CESSIN1C

II- Le progrès technique transforme la structure et la nature de l'emploi

1) Le progrès technique est à l'origine de mutations sectorielles

- L'augmentation du pouvoir d'achat des ménages entraîne une diversification de leur consommation (document 4). L'emploi augmente dans les secteurs où la demande est plus élastique (industrie durant les 30 glorieuses, et services sur les périodes 1950-1974 et 1990-2007) car l'augmentation du pouvoir d'achat entraîne une hausse de la demande supérieure aux gains de productivité (documents 2 et 3).
- La réduction du temps de travail permise par les gains de productivité a accentué le développement du secteur des services, en libérant du temps pour la consommation de loisirs (documents 3 et 4).
- L'emploi diminue dans les secteurs où la demande est peu élastique. C'est le cas de l'agriculture où la demande augmente peu avec la hausse du pouvoir d'achat, tandis que les gains de productivité sont élevés. On observe le même phénomène dans le secteur industriel sur la période 1990-2007: diminution de l'emploi en raison d'une croissance de la demande inférieure aux gains de productivité (documents 2 et 3).

2) Le progrès technique a des effets ambigus sur les qualifications

- Le progrès technique engendre un besoin accru de main d'œuvre qualifiée pour concevoir et utiliser les nouveaux procédés plus perfectionnés, tandis que les besoins en main-d'œuvre non qualifiée diminueraient avec la substitution du capital au travail. D'ailleurs, les écarts de taux de chômage entre travailleurs qualifiés et non qualifiés se creusent en Europe (document 5).
- Pourtant, l'observation de la période 1975-2002 ne permet pas de mettre en évidence un recul de l'emploi non qualifié (nombre d'emplois non qualifiés en 2002 sensiblement le même qu'au milieu des années 1970). En revanche, la structure de celui-ci s'est modifiée (augmentation des employés non qualifiés et diminution des ouvriers non qualifiés), notamment sous l'effet de l'essor des services (documents 5 et 6).
- Enfin, le progrès technique pose la question de l'adaptabilité des qualifications. Le progrès technique, en détruisant certaines activités, rend certaines qualifications obsolètes et difficilement adaptables aux nouveaux emplois (document 1).

QUESTION DE SYNTHÈSE

Sujet : Après avoir montré que les évolutions du syndicalisme français depuis une trentaine d'année s'expliquent en partie par les mutations du travail, vous avancerez d'autres explications

Thème : Conflits et mobilisation sociale

Notions (attendues dans cette QSTP)

Programme	Notions essentielles	Notions complémentaires
Mutations du travail et conflits sociaux	Classes sociales, syndicat, rapports sociaux	Lutte des classes
La diversification des mouvements sociaux	Institutionnalisation des conflits	

11ECES0IN1C - 11CESSIN1C

Indications complémentaires (reprises dans le BOEN):

En liaison avec les chapitres "travail "et "inégalités ", on étudiera les conflits du travail. En s'appuyant sur les acquis de la classe de première, on analysera les modalités de la constitution d'une identité professionnelle et les rapports sociaux qu'elle implique. Afin de mettre en évidence les implications des mutations du monde du travail sur les évolutions de la stratification et des classes sociales, on présentera le débat concernant la "fin de la classe ouvrière".

On précisera qu'il ne suffit pas qu'un groupe subisse des inégalités fortes pour qu'il constitue une classe sociale : il lui faut aussi manifester une identité avérée et une capacité effective de mobilisation.

On soulignera le rôle des organisations syndicales dans la construction d'un droit du travail et l'institutionnalisation de la régulation des conflits du travail. À travers l'examen de ses facteurs et effets, on questionnera cependant le phénomène de désyndicalisation.

On montrera la diversité des enjeux et formes des conflits du travail ainsi que le rôle croissant des acteurs et mouvements non institutionnalisés. À partir de l'analyse des stratégies des acteurs, on discutera les difficultés et les paradoxes de la mobilisation des grands groupes sociaux, sans négliger l'examen des facteurs culturels et institutionnels facilitant l'action collective.

Attentes essentielles

Idées importantes	<ul style="list-style-type: none">- La baisse du taux de syndicalisation est due aux mutations du travail et de son organisation, mais également à des facteurs institutionnels et culturels
Mécanismes	<ul style="list-style-type: none">- Conséquences de la baisse relative des ouvriers sur le taux de syndicalisation- Lien entre l'évolution de la population active et le syndicalisme- Conséquences de l'individualisme sur l'action collective
Savoirs	<ul style="list-style-type: none">- Définition de « syndicat »- Lutte des classes, mouvement ouvrier- Précarisation du marché du travail- Institutionnalisation des conflits
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none">- Lecture d'une représentation graphique- Lire et utiliser un tableau à double entrée- Distinguer évolution relative/absolue

Articulation du sujet sur la thématique générale du programme et sur les éléments de la première colonne du programme :

Cette QSTP permettra de questionner le phénomène de désyndicalisation en relation avec les mutations du travail et de la structure sociale. Les élèves seront amenés à montrer que si l'évolution de la structure sociale peut expliquer dans une certaine mesure la désyndicalisation, cette dernière est également la conséquence de l'institutionnalisation de la régulation des conflits du travail ainsi que du développement de l'individualisme.

Travail préparatoire (10 points)

Question 1. Décrivez l'évolution du taux de syndicalisation en France depuis 1975. (Document 1) (1 point)

Le taux de syndicalisation (nombre de salariés syndiqués divisé par le nombre total des salariés) a connu une baisse régulière et continue de 1975 à 2005, passant de 18% à 7%. La part des salariés syndiqués dans l'ensemble des salariés a donc été divisée par 2,5 environ. Depuis, la fin des années 90, ce taux semble toutefois stagner autour de 8%.

Question 2. Donnez la signification des données soulignées en gras dans le document 2. (2 points)

En 2006 en France, il y avait 5 768 200 emplois d'ouvriers selon l'Insee, ce qui représentait alors 23% de l'emploi total.

Question 3. Présentez les principales évolutions de la population active occupée depuis 1982. (Document 2) (2 points)

L'augmentation du nombre d'emplois de 10% environ de 1982 à 2006 masque des évolutions très disparates d'une PCS à l'autre. Outre le constat d'une salarisation croissante (passage de 15% à 9% d'indépendants), le nombre d'ouvriers a baissé d'un million environ. Relativement à l'ensemble, la part des ouvriers a cependant assez fortement baissé, passant de 31% à 23%, accentuant ainsi la dilution de cette PCS au sein des autres PCS salariées qui ont connu une augmentation soutenue de leurs effectifs (le nombre des cadres et professions intellectuelles supérieures a doublé, celui des professions intermédiaires a augmenté de 1,5 million comme celui des employés). Ainsi, en 2006, la PCS la plus représentée était celle des « employés » avec 29% des emplois, puis des professions intermédiaires avec 24% des emplois.

Question 4. Expliquez le passage souligné du document 3. (1 point)

« le déclin syndical s'inscrit dans la fin du "mouvement ouvrier" »

Le XXème siècle a été marqué par le développement d'une classe ouvrière conséquente, organisée, consciente d'elle-même, et donc assez proche de la définition marxiste des classes sociales. Représentée par des syndicats et un parti communiste puissants, cette classe va défendre ses intérêts au cours de conflits du travail numériquement importants. Ce mouvement ouvrier va cependant s'étioler avec la diminution du nombre d'ouvriers à partir de 1979, l'affaiblissement de la conscience ouvrière, la diminution des conflits du travail et du poids du parti communiste, et la montée des catégories moyennes représentées par les professions intermédiaires, les cadres, et une partie des employés. Ce déclin du mouvement ouvrier et l'affaiblissement de certains « bastions syndicaux » va ainsi accompagner et participer à la diminution du taux de syndicalisation.

Question 5. Expliquez pourquoi le développement de l'individualisme a pu nuire à l'engagement syndical. (Document 3) (2 points)

L'individualisme consiste à considérer l'individu comme une valeur fondamentale qui prime sur ses appartenances collectives. Généralement valorisé, c'est cependant à sa dérive égoïste et/ou utilitariste qu'il est fait référence ici. En effet, l'individu s'impliquera moins dans les actions collectives dans la mesure où il va prendre conscience du coût ou de l'inefficacité relative de l'engagement. C'est l'analyse coût-avantage du « passager clandestin » : on peut obtenir les avantages de l'action syndicale sans avoir à en payer le prix, d'autant que plus un mouvement de grève est suivi, plus le poids d'un individu est faible.

Question 6. Pourquoi le développement de « carrières de militants » peut-il provoquer une coupure entre les syndicats et les salariés ? (Document 4) (2 points)

Les salariés syndiqués peuvent voir naître un décalage entre leurs revendications, leur vécu dans les entreprises, et les discours officiels de militants usant de stratégies individuelles leur permettant de gravir les différents échelons au sein des fédérations syndicales et ainsi réaliser une véritable « carrière syndicale ». Ces carrières syndicales contribuent également à un éloignement physique entre les militants et les adhérents.

Ces parcours peuvent remettre en cause le fonctionnement démocratique des syndicats en détachant progressivement ces responsables syndicaux de leur base.

11ECESOIN1C - 11CESSIN1C

Synthèse (10 points) : Après avoir montré que les évolutions du syndicalisme français depuis une trentaine d'années s'expliquent en partie par les mutations du travail, vous avancerez d'autres explications

I. Les évolutions du syndicalisme français depuis une trentaine d'années s'expliquent en partie par les mutations du travail :

A- Une diminution des bastions industriels nuisible aux adhésions syndicales. (Q1, Q4)
De 1975 à 2005, le taux de syndicalisation a été divisé par 2,5 environ, passant de 18% à 7% des salariés. Une des raisons de cette baisse est la fermeture de bastions industriels dans lesquels la syndicalisation était forte. En effet, le XXème siècle a été marqué par le développement d'une classe ouvrière conséquente, organisée, consciente d'elle-même, et défendant ses intérêts au cours de conflits du travail numériquement importants sur laquelle les syndicats s'étaient appuyés. La désindustrialisation de l'économie à l'œuvre depuis trente ans a donc contribué à cette désyndicalisation progressive.

B- Une dilution des ouvriers au sein d'une économie tertiaisée (Q2, Q3)
Les ouvriers, traditionnellement plus syndiqués que les salariés des autres PCS, ont vu leur part diminuer dans l'ensemble de la population active. Si le nombre d'ouvriers n'a baissé que d'environ 15% (soit environ un million), la part des ouvriers a cependant assez fortement baissé relativement au reste de la population active, passant de 31% à 23%, accentuant ainsi la dilution de cette PCS au sein des autres salariés. Ces dernières ont en effet connu une augmentation soutenue de leurs effectifs (doublement du nombre des cadres et professions intellectuelles supérieures par exemple) et la part des employés a symboliquement dépassé celle des ouvriers en 1994, avec 27% d'employés contre 25% d'ouvriers.
Les syndicats ont dû s'adapter au nouveau contexte, et orienter leur discours vers des salariés ne partageant pas forcément la même vision du monde, les mêmes valeurs, les mêmes représentations que les adhérents « traditionnels ».

C- Une précarisation du marché du travail qui désincite à l'action collective. (Q3)
Les licenciements, les fermetures d'entreprise, la précarité entretiennent un climat négatif, fragilisant la syndicalisation. D'une part, les salariés (notamment les salariés en CDD) sont plus prudents quant à leur appartenance syndicale par peur d'une réaction de leur employeur en cas de difficultés économiques ; d'autre part, la précarité et l'intérim ne favorisent pas l'engagement dans un collectif de travail. Les travailleurs précaires sont donc assez « éloignés » des syndicats, ces derniers les ayant parfois délaissés afin de concentrer leurs efforts sur la défense des salariés les plus intégrés. De plus, la précarité de l'emploi touche davantage la catégorie « ouvriers » (10,2% en 2008 contre 7,4% pour l'ensemble des actifs), amplifiant ainsi la désyndicalisation ouvrière provoquée par la désindustrialisation. Enfin, la reconfiguration du marché de l'emploi a pu faire croire à une certaine inefficacité des syndicats face à la segmentation sociale et la précarité.

II. Mais des raisons institutionnelles et culturelles expliquent également ce phénomène.

A- Une plus grande place laissée à la négociation.
La deuxième partie du XXème siècle a été marquée par un processus d'institutionnalisation des conflits caractérisé par la réglementation de leur organisation. De la reconnaissance des conventions collectives au sein des établissements (1950) à la mise en place des instances de conciliation (alarme sociale à la SNCF en 2004), en passant par les lois Auroux sur le dialogue social (1982), la conflictualité s'est profondément transformée, laissant plus de place à la négociation, et modifiant le rôle des organisations syndicales ainsi que leur image auprès des salariés. On a également pu voir émerger dans les entreprises des groupes d'expression directe, sans représentants syndicaux, apportant aux salariés un progrès, mais aux syndicats une concurrence implicite (document 4)

11ECESOIN1C - 11CESSIN1C

B- Une certaine bureaucratisation syndicale qui éloigne les salariés. (Q6)

L'enfermement des syndicats dans des logiques institutionnelles et bureaucratiques a également été préjudiciable à la syndicalisation. La transformation des syndicalistes en professionnels de la représentation sociale a remis en cause le fonctionnement démocratique des syndicats en détachant progressivement les responsables syndicaux de leur base. Les salariés syndiqués ont parfois vu naître un décalage entre leurs revendications, leur vécu dans les entreprises, et les discours officiels de leurs représentants. Ainsi, la figure du militant syndical, salarié parmi les autres, s'est beaucoup affaiblie. Ce militantisme de proximité, qui s'incarnait notamment dans une fonction de défense individuelle des salariés, était d'autant plus nécessaire que le syndicat de base dépendait essentiellement des cotisations de ses adhérents, ce qui est moins le cas aujourd'hui notamment en raison de subventions publiques.

C- Le développement d'une logique individualiste. (Q5)

L'individualisme est un autre facteur explicatif de la désyndicalisation. D'une part, comme l'avait évoqué Tocqueville, l'individu est davantage replié sur sa sphère individuelle (individualisme « égoïste ») ; d'autre part, les individus ont pris conscience du coût ou de l'inefficacité relative de leur engagement. L'analyse « coût-avantage » montre ainsi que l'individu, par un calcul coût-avantage, va réaliser qu'il peut obtenir les avantages de l'action syndicale sans avoir à en payer le prix (situation de « passager clandestin »). D'où une moindre syndicalisation.

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE

Sujet A

Thème : La rationalisation des activités sociales

Notions

Programme	Concepts que les élèves doivent connaître et savoir utiliser	Actualité de la pensée de l'auteur et prolongements
Max Weber	Action sociale, rationalité en finalité, rationalité en valeur, bureaucratie, désenchantement du monde	Rationalité limitée

Indications complémentaires

On retiendra de Weber l'idée que les sociétés occidentales sont caractérisées par un processus de rationalisation des activités humaines dans tous les domaines (économiques, sociaux et politiques). On précisera la signification du concept de rationalité en distinguant la rationalité en finalité et la rationalité en valeur. On pourra illustrer ce mouvement de rationalisation à partir du développement de « l'esprit du capitalisme » comme recherche rationnelle du gain et à partir de l'étude de la bureaucratie comme mode d'organisation légale et rationnelle.

L'actualité des analyses de Weber et ses prolongements contemporains seront étudiés en s'interrogeant sur la permanence des débats sur la bureaucratie (qui ne caractérise pas les seules organisations publiques). Dans cette perspective, on pourra présenter la thèse sur le cercle vicieux de la bureaucratie. On pourra montrer aussi comment le concept de rationalité en valeur permet de rendre compte d'un certain nombre de mobilisations collectives (autre lien possible avec le programme de tronc commun). On s'interrogera enfin sur le renouvellement des réflexions sur la rationalité en présentant le concept de rationalité limitée.

11ECESOIN1C - 11CESSIN1C

Attentes essentielles

Idées importantes	<ul style="list-style-type: none">• Savoir expliquer la thèse de rationalisation des activités sociales de Max Weber• Être capable d'expliquer et d'illustrer le concept de désenchantement du monde dans la théorie de Max Weber• Faire le lien entre la rationalisation des activités sociales et le désenchantement du monde.
Savoirs	<ul style="list-style-type: none">- Expliciter les notions de rationalisation des activités sociales et de désenchantement du monde en restant fidèle à la théorie de Weber

Proposition de corrigé :

Question 1 : En vous appuyant sur le document 1 et sur vos connaissances, vous présenterez l'analyse de Max Weber concernant le désenchantement du monde (8 points)

Pour Weber, les sociétés occidentales se caractérisent par la croissance des explications rationnelles au détriment des explications religieuses ou magiques. Cette rationalisation des activités ne se limite pas au seul domaine de la science mais touche l'ensemble des activités sociales. Ainsi, pour Weber, une des conséquences de cet essor des explications rationnelles serait le désenchantement du monde. En effet, puisque « nous pouvons maîtriser toute chose par la prévision », les explications non-rationnelles perdent de leur poids dans les sociétés contemporaines. Or la prévision et plus largement les explications rationnelles sont « froides » et se distinguent donc des explications « enchantées » qui cherchaient à donner un sens aux phénomènes observés. Weber montre enfin dans son analyse que ces explications rationnelles ne donnent pas, à proprement parler, de vision globale du monde, contrairement aux explications non-rationnelles.

Question 2 : Expliquez le passage souligné (Document 1) (6 points)

Rappel de la phrase soulignée : « La rationalisation croissante ne signifie donc nullement une connaissance générale croissante des conditions dans lesquelles nous vivons »

Dans cet extrait, Weber insiste sur le fait que les explications scientifiques ne doivent pas être maîtrisées par tous (voir l'exemple du tramway). La rationalisation des activités sociales ne signifie donc pas que les individus doivent embrasser l'ensemble des découvertes scientifiques. En revanche, nous savons qu'il est possible de se référer à des théories scientifiques pour expliquer le monde et qu'il existe une explication rationnelle pour chaque champ d'études. Cela remet donc en cause les explications non scientifiques du monde (« prouver qu'il n'existe en principe aucune puissance mystérieuse et imprévisible qui interfère dans le cours de la vie »).

11ECESOIN1C - 11CESSIN1C

Question 3 : Le document 2 confirme-t-il la thèse du désenchantement du monde de Max Weber ? (6 points)

Le document 2 se réfère aux explications non scientifiques du monde basées sur la croyance. On voit qu'en 2003, malgré l'avancée des sciences depuis les travaux de Weber, les Français demeurent attachés à des explications ésotériques du monde (astrologie et voyance). Même s'ils sont minoritaires à y croire, la proportion des Français ayant répondu par l'affirmative est singulièrement forte (37 % pour l'astrologie et 23 % pour la voyance). Ce document confirme la thèse de Weber dans la mesure où la majeure partie des interrogés déclare ne pas croire à ce genre d'explications du monde. Cependant, il nuance la théorie du désenchantement du monde en montrant qu'une partie des Français demeure attachée à des explications non rationnelles du monde.

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE
Sujet B

Thème : Echange international et croissance

Notions en lien avec le sujet :

Programme	Concepts que les élèves doivent connaître et savoir utiliser	Actualité de la pensée de l'auteur et prolongements
« Internationalisation des échanges et mondialisation » David Ricardo	Avantages comparatifs, spécialisation internationale, libre-échange	Politiques commerciales

Indications complémentaires

On retiendra de Ricardo le rôle de l'échange international dans le développement économique à partir de la théorie de l'avantage comparatif que l'on distinguera de la théorie des avantages absolus d'Adam Smith. On présentera ainsi le principe des gains mutuellement avantageux dans l'échange international et le rôle que joue le commerce international pour repousser les limites de la croissance et empêcher la convergence vers un état stationnaire. On montrera comment cette théorie est élaborée en retenant le cadre des nations, la structure inter-branche de leur commerce extérieur et l'absence de mobilité des facteurs entre elles.

L'actualité des analyses de Ricardo et ses prolongements contemporains seront étudiés en s'interrogeant sur les conséquences de l'importance croissante des firmes transnationales, le développement d'un commerce international intra-branche et la forte mobilité des capitaux à l'échelle planétaire. Ces interrogations permettront de montrer comment les avantages comparatifs peuvent être "construits" et de souligner ainsi la portée générale de la théorie de Ricardo.

Proposition de corrigé

Question 1 :

Au début du XIX^{ème} siècle, l'Angleterre limitait les importations de céréales (*corn laws*). La flambée des cours du blé se répercutait sur les salaires diminuant du même coup les profits, et limitant la croissance. Ricardo va critiquer cette limitation aux importations en affirmant que l'échange international et plus particulièrement le libre-échange, c'est-à-dire la suppression de toute entrave à la circulation des marchandises, est un jeu à somme positive qui permet de « nous procurer ces objets à meilleur compte ». Ainsi, « les salaires devront baisser et les profits s'accroître », ce qui repoussera les limites de la croissance et empêchera la convergence vers un état stationnaire.

11ECESOIN1C - 11CESSIN1C

Chaque pays doit abandonner la production des biens pour lesquels il est relativement le moins avantage et se spécialiser dans la production de ceux pour lesquels il dispose d'un avantage

comparatif (cf question 2). Ainsi, les facteurs de production sont affectés aux activités les plus productives: il y a une allocation optimale des ressources. Cette spécialisation internationale permet aux nations qui échangent d'améliorer simultanément leur situation. Le niveau de production obtenu est alors plus élevé dans une situation de libre échange qu'en autarcie. De plus, cet « *accroissement de la masse générale des produits répand partout le bien-être* » et « *lie entre elles toutes les nations du monde civilisé par les nœuds communs de l'intérêt* ».

Question 2 :

Selon Ricardo, chaque pays doit se spécialiser dans la production du bien pour laquelle il dispose du plus grand avantage ou du moins grand désavantage, cela en fonction du niveau de la productivité du travail. C'est la notion d'« avantage comparatif » qui prolonge celle de Smith d'« avantages absolus ». Ce sont ces niveaux différents de productivité qui expliquent « *qu'on fasse du vin en France et en Portugal, qu'on cultive du blé en Pologne et aux États-Unis, et qu'on fasse de la quincaillerie et d'autres articles en Angleterre* », car même si le Portugal est plus productif que l'Angleterre à la fois dans la production de vin et de drap, il choisira de se spécialiser dans le vin car les coûts de production du vin relativement à ceux du drap sont plus faibles.

Question 3 :

Ce document devrait amener les élèves à montrer que les avantages comparatifs peuvent être construits. Par le financement ou l'encouragement de la R & D, les autorités chinoises contribuent à la construction d'avantages comparatifs : l'Etat a un rôle à jouer pour former la main d'œuvre (« *acquérir le savoir-faire* »), investir dans la recherche, favoriser l'innovation ou permettre, par des infrastructures de qualité, « *d'assurer l'approvisionnement en matières premières et en énergie du pays* ».